**Groupe de Travail : Santé Mentale et Personnes Agées**

Réunion du 13/10/2022

***Présents :***

**BAUQUIS Pascale,** Directrice de l’action sociale et des coopérations - Directrice de la MAS « le mas de l’Isle »

**BESSARD Sylvie**, Responsable de la coordination et de l’animation de la politique personnes âgées, CCAS Saint-Denis

**BOUGHALEM Tawfik,** Chef de service deGériatre – Hôpital Casanova Saint-Denis

**CAPRETTI Eléonora**, Coordinatrice du Conseil local de santé mentale (CLSM), Saint-Denis

**COUDRAY Laetitia,** Cadre Socio-éducatif – CHI Robert Ballanger

**DABO Habi**, Cadre de santé - EMGP Camille Claudel – Bondy

**DANG Bao Hoa**, Directrice Association Arc en ciel

**HAMITI Adélaïde,** Chargée de mission – DAC93 Nord

**HANON Cécile**, Psychiatre – APHP Corentin Celton en charge du Centre Ressource Régional de Psychiatrie du Sujet Agé (CRRSA)

**LAMY Sophie**, Infirmière - EMGP Camille Claudel – Bondy

**LECHNER Evelyne**, Psychiatre – CMP Noisy-le-Grand

**LEROUX Catherine**, Infirmière – EMGP Camille Claudel – Bondy

**MARAIS Juliette,** Adjointe direction Casanova CHSD

**MARTINOWSKY Marina,** Référente médicale pour la santé mentale – ARS 93

**MISTRORIGO Marion,** IDE EMPSA Robert Ballanger

**MONCHATRE Sébastien,** Infirmier - EMGP Camille Claudel – Bondy

**MORE Inès,** Chargée de mission - APHP

**OSBERT Antoine,** Chef de projet-Animateur Territorial- DAC sud

**PANAGIOTOPOULOS Christos,** Coordinateur Projet Territorial de Santé Mentale

**PETIT Emma**, Chargée de mission – DAC93 Nord

**PLUMAUZILLE Marie-Luce**, Infirmière HDP Saint-Ouen G02

**POGET Sandra**, Equipe mobile de psychiatrie du sujet âgé, Aubervilliers

**PRONO Edouard,** Directeur – EHPAD La Seigneurie - Pantin

**RAHAL Madjid,** Géronto-Psychiatre, EMPSA Robert Ballanger

**ROUYARD Jennifer**, Coordinatrice de parcours – DAC93 Nord

**SANTOS SERRA Pedro Arthur,** Psychiatre - EMGP Camille Claudel – Bondy

**TRAN Natty,** Directrice référente de casanova / directrice filières gériatriques GHT – GHT Saint-Denis/Gonesse

***Excusés :***

**FLEURANT-AUFRRAY Corinne**, Assistante sociale – CLIMAD – Aulnay-sous-Bois

**RIANDEY Aleth**, Chargée de coordination gérontologique – CD93

# **Ordre du jour**

**L’ordre du jour** sera le suivant :

* Retour du sous-groupe « ressources »
* Retour sur les formations en psychiatrie du sujet âgée
* Intervention du Dr Cécile HANON
* Retour sur la réunion avec les EMPSA du 93 à l’ARS
* Point d’avancement sur le PTSM
* Discussion autour de la charte
* Actions à venir

**Retour du sous-groupe ressources**

Concernant le sous-groupe ressources, quelques points ont été validés en grand groupe :

* Les EHPAD sont une ressource qui doit figurer dans l’excel répertoriant les ressources en psychiatrie du sujet âgé (EHPAD Hovia et EHPAD Les Lumières d’Automne de Saint-Ouen, EHPAD Constance Mazier d’Aubervilliers).
* Il sera également mentionné si ces EHPAD sont conventionnés avec certains CMP
* Le fichier « ressources » sera diffusé aux : pôles gérontologiques des villes, SSIAD, SSAD, CMS secteur psychiatrie (par les directions d’hôpitaux)

**Retour sur les formations en psychiatrie du sujet âgée**

Deux DIU à destination des équipes mobiles ont été créés :

* Equipe mobile en santé mentale
* Equipe mobile et accompagnement en santé mentale dans la cité

Camille Claudel se propose d’être un terrain de stage.

Nous avons contacté l’organisation de la FASSM qui nous a informés qu’il n’y aura pas de nouvelle session avant l’automne 2023. La 7e journée de formation peut être fait en partenariat avec le DAC.

**Intervention du DR Cécile HANON- Centre Ressource Régional de Psychiatrie du Sujet Agé**

Sémantique :

**Géronto psychiatrie** (psychiatrie du sujet âgée) : les psys s’occupent de pathologies qui abiment les pers âgées :

1. Psychose qui avec l’âge change d’aspect, les médicaments ont des effets différents
2. Les pathologies après l’âge de la retraite : dépression, anxiété, psychose

**Psychogériatrie** : les grands symptôme psycho comportementaux : délires, hallucinations dans le cadre de troubles cognitifs- accompagnement des aidants où les psychiatres ont leur rôle.

En Suisse on parle de **psychiatrie de l’âge avancé**.

En 2017, une nouvelle proposition a été faite : **psychiatrie de la personne âgée** : nouvelle spécialité dans la psychiatrie (adulte-enfant).

De nombreuses pistes et interrogations découlent de ce lien entre gériatrie et psychiatrie :

* Temps de rencontre entre gériatrie et psychiatrie
* Temps médical de gériatre dans les EMPSA
* Temps de psychiatrie dans le secteur de la gérontologie

Exemple : dans le 94, il existe deux équipes mobiles avec un gériatre et un psychiatre, avec un staff commun une fois par mois et des visites conjointes en EHPAD.

Quel point pouvons-nous faire figurer dans la charte ?

* Redéfinir les missions de chaque secteur
* Obligation des secteurs de participer aux différents staffs
* Considérer l’EHPAD comme un domicile
* Avoir des instances de concertation
* Identifier les soignants en charge de la gérontopsychiatrie
* Identifier des référents personnes âgées en CMP
* Fixer le dénominateur commun du travail de chacun (gériatre et psychiatre) : par pathologie et non pas par âge
* Identifier des référents en psychiatrie dans les EHPAD
* Nouer des alliances entre les médecins et les psychiatres au sein des établissements
* Mise en place de réseau qui ne serait pas hospitalo centré
* Attention au manque de médecin et au manque de médecin qui ne font plus de VAD pour les logements diffus.

**Retour sur la réunion avec les EMPSA du 93 à l’ARS**

En ce qui concerne les EMPSA : retour sur la réunion de début septembre avec l’ARS et les EMPSA : renforcer l’existant pour les EMPSA (point de vigilance sur les financements de ces équipes, sur Ville Evrard la visibilité est peu claire 🡪 Madame BAUQUIS va se renseigner à ce sujet.

**Point d’avancement sur le PTSM**

L’ARS a validé les axes de travail définit par ce groupe :

* Couvrir l’ensemble du territoire en EMPSA
* Développer les lits de gérontopsychiatrie
* Créer un réseau de référents
* Rédaction de la charte
* Formation

Rappel concernant l’AMI diffuser au groupe : la mesure 5 évoque le passage évitable aux urgences pour fluidifier le parcours.

**La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 26 janvier de 14h à 16h, au DAC 93 Nord.**